

**ETRETAT.** Une école de musique sera mise en place en partenariat avec l'association Tambour Battant de Villainville.

# Une zone d'achat rapide

**L**ors de la dernière réunion présidée par le maire Franck Cottard, le conseil municipal a délibéré sur le stationnement payant. Les Etretatais disposent d'un badge de stationnement gratuit à l'année et peuvent bénéficier d'un deuxième badge sous certaines conditions. A l'intérieur de la zone A, deux zones ont été créées : la zone verte en plein cœur de la ville bénéficie chaque jour d'une première demi-heure gratuite afin de ne pas léser les commerces de proximité, la zone orange appelée zone d'achat rapide, 1/4 h maximum de stationne-



L'office du tourisme sera indiqué

ment, tolérée pour accélérer la rotation des véhicules. Pour valoriser et localiser l'office du tourisme, il est prévu la pose de six panneaux d'indication. Une école de musique sera mise

en place en partenariat avec l'association Tambour Battant de Villainville.

Franck Cottard, André Brochec, John Cooper et Christophe Le-boucher représentent le conseil municipal au sein du conseil d'administration, Franck Cottard en étant le président. Le maire souhaite laisser sa place à André Brochec, vice-président.

Le maire fait état d'une délibération de 1983 dans laquelle l'assemblée avait accepté l'acquisition du plateau de la Côte du Mont par le conservatoire du littoral. Une réunion aura lieu le 3 novembre.